

ACCÈS TERRAINS MEDIAS ET INDÉPENDANTS SAISON 26/27 CHAMPIONNAT SENIORS R1 ET R2 M, R1 F ET R1 FUTSAL

PAGE 1/2

Accès aux terrains : protocole pour les médias, photographes et communicants clubs

Saison 2026/2027 – R1, R2, R1 Féminine et R1 Futsal

Afin de permettre à chacun de travailler dans les meilleures conditions, tout en garantissant la sécurité des acteurs du jeu et le bon déroulement des rencontres, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine rappelle les modalités d'accès aux terrains pour les rencontres Seniors de **R1 et R2 masculins, R1 Féminine et R1 Futsal**.

Cette procédure vise notamment à clarifier les conditions d'accès pour les journalistes, correspondants, photographes indépendants et chargés de communication des clubs.

Qui peut accéder aux terrains ?

Journalistes et correspondants de presse : accès libre

Les **journalistes, photographes et correspondants travaillant pour un média** bénéficient d'un accès libre et gratuit aux terrains.

Sont concernés :

- les titulaires d'une **carte de presse** ;
- les titulaires d'une **carte Sport Presse UJSF** ;
- les **correspondants travaillant pour un média local**, même s'ils ne disposent pas d'une carte de presse.

Pour faciliter leur identification, il est recommandé aux correspondants de disposer d'une carte de correspondant délivrée par leur rédaction. À défaut, les rédactions peuvent transmettre à la Ligue la liste nominative de leurs correspondants.

Aucune licence ayant-droit presse n'est nécessaire pour les correspondants travaillant pour un média local.

Photographes indépendants pour leurs propres réseaux sociaux : licence obligatoire

Les **photographes indépendants travaillant à leur compte et réalisant des images pour leurs propres réseaux sociaux ou supports personnels** doivent obligatoirement souscrire une **licence ayant-droit presse** pour accéder au bord du terrain.

Le formulaire complété (disponible sur le site de la LFNA) doit être retourné au **Service Licences de la LFNA** à l'adresse : licences@lfna.fff.fr

Chargés de communication officiels des clubs

Les clubs concernés peuvent demander une **licence ayant-droit presse gratuite** pour leur(s) chargé(s) de communication officiel(s), sous réserve que la ou les personnes concernées soient déjà licenciées dans le club.

ACCÈS TERRAINS MEDIAS ET INDÉPENDANTS SAISON 26/27 CHAMPIONNAT SENIORS R1 ET R2 M, R1 F ET R1 FUTSAL

PAGE 2/2

Cette disposition concerne les personnes intervenant **dans le cadre de la communication officielle du club**.

Les règles à respecter au bord du terrain

Quelle que soit leur qualité, les personnes autorisées à accéder au bord du terrain doivent respecter les consignes suivantes :

- se présenter au **délégué de la rencontre avant le coup d'envoi** ;
- porter obligatoirement une **chasuble** pour toute présence en bord de terrain ;
- ne pas circuler sur le terrain pendant la rencontre, en dehors des zones autorisées ;
- se positionner **derrière les buts** ;
- l'accès aux vestiaires est soumis à l'autorisation du délégué, **à l'exception des chargés de communication officiels des clubs**.

Le respect de ces règles est indispensable pour garantir la sécurité des joueurs, des officiels et de l'ensemble des personnes présentes autour du terrain.

Coupes nationales et régionales

Pour les **finales régionales organisées par la LFNA**, un dispositif spécifique d'accréditation sera mis en place et géré par le Service Communication de la Ligue.

Pour les **compétitions nationales, toutes catégories confondues**, les demandes d'accréditation doivent être adressées directement au **club recevant**.

Pour toute question, le Service Communication de la LFNA reste à votre disposition :
communication@lfna.fff.fr